



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI

Séance du 20/02/2024
Objet : Demande de subvention DETR

L'an deux mille vingt et quatre et le 20 février à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au
nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de
Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD
Marion, ROBERT Carole HUBERT Armelle, BERNARD Myriam MOUREN
Sylvie et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND Thierry,
DEYE Manuel, HOLIET Samuel, VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mmes AILLAUD Karine, MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline,
et Mrs. BONO Vicente, CHAMBRE Emmanuel, AKLA Mohammed.

Procurations : M. BONO Vincente a donné procuration à M. GONCALVES Gilles.

Mme KERBOUA Yasmina a été désignée Secrétaire de Séance conformément à
l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/02/2024

Application agréée e.legalite.com

Conseil Municipal du 20/02/2024

Délibération n° 2024/02/11

OBJET : Demande de subvention DETR

Mme le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la DETR pour l'acquisition d'un camion pour les services techniques : ce camion serait équipé de différentes outils permettant d'assurer de multiples utilisations : viabilité hivernale (déneigement et salage), transport de matériel, transport des déchets d'espaces verts, etc...

Le prix est de 145 806 € HT.

La subvention peut être demandée entre 20 et 70% avec un plafond de subvention fixé à 70000 €.

Mme le Maire propose donc de solliciter une subvention à hauteur de 70 000 € soit 48 %, selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Camion équipé	145806 €	DETR Commune	70000 € 75806 €
TOTAL	145806 €		145806 €

OUI cet exposé, le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention, décide :

- De solliciter une subvention au titre de la DETR de 70000 € selon le plan de financement indiqué
- autorise Mme le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

Malijai,
Le 20 février 2024
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 21/02/2024

Application agréée E-legalite.com